

Inévitable choc à Notre-Dame-des-Landes

Après la victoire du oui au projet d'aéroport lors du référendum local du 26 juin, les opposants s'attendent, les jours prochains, à un démantèlement de la zone à défendre (ZAD) qui risque d'être très violent

Le dossier de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, une controverse qui existe depuis près de cinquante ans, semble être proche de l'épilogue, mais celui-ci risque d'être violent. Les travaux sur le site sont suspendus depuis la fin de l'année 2012 avec la réoccupation de la zone d'aménagement différé (ZAD) par les opposants au projet. En octobre 2015, la préfecture de la Loire-Atlantique a cependant annoncé la reprise des travaux, prévue pour 2016. Au mois de janvier, le tribunal de grande instance de Nantes décidait, de son côté, d'ordonner l'expulsion des seize opposants au projet qui continuent de vivre sur le site où l'aéroport doit être construit.

C'est dans ce contexte que le président de la République, François Hollande, a annoncé, le 11 février, l'organisation d'un référendum local sur le sujet " *pour qu'on sache exactement ce que veut la population* ". Le 26 juin, 55,17 % des électeurs de la Loire-Atlantique ont répondu favorablement à la question " *Etes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ?* ", lors de ce référendum, avec un taux de participation de 51 %, ce qui n'a pas été le cas des habitants de Notre-Dame-des-Landes (74 % de non) et des

communes proches du site du futur aéroport. Matignon, dans un communiqué, a alors considéré que le référendum avait " *validé le projet de transfert d'aéroport déclaré d'utilité publique en 2008 (2 pistes), tranchant définitivement l'opportunité de ce transfert* ". Il en conclut que " *les travaux préparatoires à la réalisation du nouvel aéroport s'engageraient dès l'automne prochain* " en précisant que " *l'autorité de l'Etat et les lois de la République s'appliqueront à Notre-Dame-des-Landes comme partout ailleurs dans le pays* ", ce qui sous-entend, bien entendu, que la " *zone de non-droit* " que représente la zone à défendre (ZAD) devra être évacuée. Enfin, le 14 septembre, deux arrêtés de la préfecture de la Loire-Atlantique ont autorisé la destruction d'un petit rongeur protégé, le campagnol amphibie, ce qui représentait le dernier obstacle de nature administrative pour le démarrage effectif des travaux.

Le début de l'automne fait donc craindre aux opposants et aux habitants de la ZAD une expulsion imminente qu'ils entrevoient entre fin septembre et fin octobre. La riposte semble donc d'ores et déjà s'organiser en cas d'expulsion, avec un appel à mobilisation des opposants, des affiches et des tracts, des rassemblements locaux qui auraient lieu dans différentes villes en cas d'expulsion de la ZAD. Les rassemblements prévus à Notre-Dame-des-Landes les 8 et 9 octobre en constituent une étape importante. Une marche des opposants à l'aéroport qui doit converger vers la ZAD devrait être ainsi organisée le 8 octobre. Elle sera suivie, le lendemain, par des " *chantiers et ateliers pour défendre la ZAD* ", à savoir la construction d'aménagements dans les arbres et de structures de défense ou la " *formation géante à la défense de la ZAD* ". Ce rassemblement semble avoir deux objectifs : d'abord montrer au gouvernement que les opposants sont encore nombreux, malgré le résultat du référendum de juin, qu'ils qualifient de " *mascarade démocratique* ", et qu'ils sont toujours aussi déterminés ; ensuite organiser concrètement la " *résistance* " en vue d'une opération policière d'envergure et d'une expulsion de la ZAD.

" affrontement final "

Il est, en effet, évident qu'à Notre-Dame-des-Landes, nous sommes dans une chronique de l'affrontement violent annoncé avec quatre acteurs clés de cette dramatique. Le premier acteur est l'exécutif, qui joue gros en la matière. Un recul serait interprété comme le reflet d'un manque d'autorité de l'Etat, que l'on a déjà reproché au gouvernement lors des violences perpétrées en marge des manifestations contre la loi travail ou face aux attentats, notamment à Nice. Des affrontements violents avec les militants et un nouveau mort, après le décès de Rémi Fraisse sur la ZAD du Testet en octobre 2014, contribueraient très certainement à renforcer les divisions à gauche, déjà nombreuses sur ce dossier de Notre-Dame-des-Landes, ce qui serait catastrophique à quelques semaines de l'annonce éventuelle d'une candidature de François Hollande à l'élection présidentielle dans une optique de rassemblement de la gauche.

Le second acteur, ce sont les forces de l'ordre, qui devraient être certainement sous pression après les violences récentes commises à Nantes et à Rennes lors de manifestations contre la loi El Khomri – les plus violentes en région, dans les deux agglomérations les plus proches de Notre-Dame-des-Landes ; le décès de Rémi Fraisse tué par l'explosion d'une grenade offensive lancée par un gendarme lors de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ; enfin, la résistance des opposants à l'aéroport à laquelle elles ont dû faire face lors des opérations précédentes menées en octobre (opération " César ") et en novembre 2012.

Les troisièmes acteurs sont bien évidemment les opposants au projet d'aéroport. Plus la rumeur d'une opération policière imminente va se répandre et plus les militants vont se rendre en masse sur le site pour une forme d'*" affrontement final "*. Ces activistes commencent d'ailleurs déjà à organiser leur *" résistance "* sous la forme de cercles concentriques autour de la ZAD comme l'indique l'*" Appel de la ZAD face aux menaces d'expulsion ! "* : d'abord sur la ZAD, *" appel à stopper leurs mouvements, à défendre les lieux de vie et à les harceler. Par "leurs", nous entendons aussi bien les troupes policières que les agences de sécurité, boîtes de travaux qui*

collaboreront, ou structures qui assureront leur ravitaillement en nourriture et leur couchage " ; puis à proximité de la ZAD, " appel à ce que des groupes s'organisent pour que la ZAD ne se retrouve pas enclavée et encerclée ", " appel également à ce que les déplacements et checkpoints policiers soient perturbés le plus possible " ; ensuite dans la région, " actions coordonnées de blocage des routes et/ou opérations escargot sur les points d'accès à la zone ou sur les grands axes et points stratégiques de la région, et/ou à des occupations de lieux de pouvoir " ; enfin, en dehors de la région, " appel à occupation des lieux de pouvoir ou à des opérations de ralentissement des flux localement " .

" force hybride "

Ils entendent aussi mettre en œuvre de façon simultanée différents modes opératoires en s'appuyant sur l'expérience de la " *résistance* " à l'opération policière menée il y a quatre ans : " *En 2012, c'est la jonction entre des barricades, des blocages humains ou avec des tracteurs, des sabotages, des projectiles, des cabanes perchées, des blagues, chants et harcèlement divers, le tout concomitamment aux actions décentralisées, qui a permis finalement de mettre en déroute leurs troupes. C'est cette force hybride que nous voulons réinvoker.* "

Dans un tel contexte, il est évident qu'il y aura des affrontements violents, voire très violents. Cette stratégie de " *résistance* " des opposants implique tout d'abord des contacts directs avec les forces de l'ordre, ainsi que des actions de " *harcèlement* " ou de " *sabotages* " qui sont susceptibles d'être perpétrées par des groupes agissant au moyen de techniques dites de " *black bloc* ". Or, les expériences passées sur cette ZAD ou bien à Sivens ont montré que cela conduisait nécessairement à des heurts violents entre les forces de l'ordre et les manifestants.

Les activistes devraient être dans un état d'esprit très déterminé, voire jusqu'au-boutiste, avec le sentiment qu'il n'y a plus de recours, ni juridique – du moins en France – ni politique – avec une alternance politique qui se profile pour 2017 assez peu favorable aux

opposants –, et donc qu'il s'agit sans doute de la dernière chance d'empêcher la construction de l'aéroport et de défendre la ZAD, qui est devenue le symbole de la résistance aux " *grands projets imposés inutiles* " et de la mise en place d'une alternative ici et maintenant. Même si les auteurs de l'" Appel de la ZAD face aux menaces d'expulsion ! " affirment que ce ne sont pas eux qui vont déclencher les hostilités – " *Il est clair pour nous qu'en cas d'attaque ce sont eux, et non nous, qui choisiront de déclencher un ensemble de violences et de destructions* ", ils n'en rajoutent pas moins de façon significative que " *comme en 2012, on ne se laissera pas faire : la résistance sera physique et déterminée* ".

Enfin, les quatrièmes et derniers acteurs devraient être les médias notamment audiovisuels, sans doute présents en masse sur place, avec des images de violences en direct qui passeront en boucle sur les chaînes d'information en continu et qui pourraient, par leur présence même, contribuer à envenimer la situation.

eddy fougier

© Le Monde